

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22  
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 9 Juin 1891

**NOUVELLES LOCALES**

Leurs Altesses Sérénissimes le Prince et la Princesse, accompagnés de M<sup>lle</sup> Oliver, Dame d'honneur, et de M. le Comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan, ont fait hier une visite au Président de la République et à Madame Carnot.

Les honneurs ont été rendus par le poste de l'Elysée.

Après une entrevue très cordiale, le Prince et la Princesse, rentrés à l'Hôtel du faubourg Saint-Honoré, ont reçu la visite du Président et de Madame Carnot, accompagnés du contre-amiral Vicomte de Maigret, Aide de Camp.

Vendredi matin, à 10 heures, M. Hector de Rolland a été installé en qualité de vice-président, à l'audience du Tribunal Supérieur, composé de M. de Lattre, président, et MM. Plantif, Messié et Picot-Labaume, juges.

M. l'avocat-général Turrel a adressé ses félicitations au jeune magistrat qui, depuis huit ans, a été son intelligent et dévoué collaborateur au Parquet. M. Turrel exprime les regrets que cause à la magistrature monégasque la retraite de M. le vice-président Schaufli.

Après la lecture, par M. le Greffier en chef, de l'Ordonnance Souveraine l'appelant au siège de vice-président, M. de Rolland prête le serment d'usage et prend place à la droite de M. de Lattre.

Au nom du barreau, M. le Ch<sup>er</sup> de Loth exprime les sentiments de sympathie des avocats et défenseurs à l'égard de M. de Rolland, et celui-ci, à son tour, remercie le Tribunal, M. Turrel et les membres du barreau des témoignages flatteurs dont il est l'objet.

M<sup>sr</sup> l'Evêque de Monaco a été appelé dernièrement par son vénérable ami, l'archevêque de Cambrai, afin de suppléer Sa Grandeur dans une longue tournée pastorale.

Notre Premier Pasteur a parcouru successivement les arrondissements de Cambrai et de Lille, où il a donné la confirmation à près de 16,000 enfants, laissant dans toutes les paroisses qu'il a visitées, les souvenirs les plus respectueux et les plus sympathiques.

M. le Maire de Monaco vient de rappeler aux habitants de la Principauté, les dispositions de son arrêté sur les bains de mer.

Les seuls endroits livrés aux baigneurs sont, 1<sup>o</sup> la plage des Bas-Moulins depuis la gare de Monte Carlo jusqu'à la plage du Tenao, ainsi que sur la plage dite du Canton située à l'Ouest du Palais, dans la partie qui s'étend au-dessous de ses murs jusqu'à la villa Noghès ; 2<sup>o</sup> la partie de la plage comprise entre la villa Noghès et la pointe de la propriété Lefebvre (Fontaine-Vieille), limitée par deux poteaux, est exclusivement réservée aux femmes.

La procession de la Fête-Dieu qui a eu lieu dimanche dans la paroisse Saint-Charles a été fort belle. Les maisons du boulevard des Moulins étaient toutes décorées avec beaucoup de goût et

les reposoirs richement ornés. La procession était présidée par M. le chanoine Giannecchini, Vicaire Général.

On a constaté la semaine dernière à Monaco et aux environs, une pêche abondante d'anchois. Nos marchés étaient abondamment pourvus de ces petits poissons qui se vendaient 60 et même 50 centimes le kilogramme.

La colonie italienne de Monaco a célébré, dimanche, la fête commémorative du Statut. Un banquet de 70 à 80 couverts, présidé par M. le comte Negri di Lamporo, vice-consul d'Italie, a eu lieu à midi, au restaurant des Grottes, à Saint-Roman. Ce banquet s'est terminé par des toasts où le roi Humbert, nos Princes et la Principauté ont été chaleureusement acclamés.

OBJETS TROUVÉS. — 1<sup>o</sup> Une broche, déposée au Commissariat de Monte Carlo, par M. Grétilat ;

2<sup>o</sup> Une épingle à cheveux, déposée au Commissariat de Police de Monaco-Ville par M. Marchetti, typographe ;

3<sup>o</sup> Une bague, déposée au Commissariat de Police de Monte Carlo par M. Badi, employé au Casino ;

4<sup>o</sup> Une bague, déposée au Commissariat de Police de Monte Carlo, par M. Rizza Orlando ;

5<sup>o</sup> Une petite chaîne avec croix, déposée au Commissariat de Police de Monte Carlo par M. Orecchio, garde des jardins.

Ces objets peuvent être réclamés à la Direction la Police.

Depuis dimanche dernier, les Concerts du jour sur la terrasse du Casino ont lieu de 3 heures et demie à 5 heures.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Corbel (Jacques), sculpteur ornemaniste auquel sont dues les remarquables frises de notre cathédrale, vient d'être nommé professeur de sculpture à l'école nationale des arts décoratifs à Paris.

**POSTES**

**Service d'Été du 1<sup>er</sup> Juin 1891**

**BUREAU DE MONACO**  
Rue des Vieilles-Casernes

Ouvert au public tous les jours de 7 heures du matin à 7 heures du soir.

Les dimanches et jours de fête, le public est admis de 7 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 6 heures du soir.

LEVÉES DE LA BOÎTE — Départ (heure de Monaco)  
Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Nice, Marseille à Lyon et Paris, 6 h. 30 matin.

Roquebrune, Menton, Italie, Autriche et correspondances pour la voie de Brindisi, 6 h. 30 matin.

Antibes, Cannes, Le Cannet, Draguignan, Toulon, Nice, Marseille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), ligne de Cette à Bordeaux, 10 h. matin.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Cagnes, Cannes, Vence, Mougins, Mouans-Sartoux et Valbonne, midi.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Antibes, Toulon, Marseille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), ligne de Cette à Bordeaux, 3 h. soir.

Roquebrune et Menton, 3 h. soir.  
Menton, Italie, Autriche et correspondances pour la voie de Brindisi, 5 h. soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Grasse, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), 7 h. soir.

Pour toutes destinations, y compris Monte Carlo, 10 h. soir.

Turbie et Couvent de Laghetto, 5 h. matin.

HEURES DES DISTRIBUTIONS AU GUICHET ET A DOMICILE APRÈS L'ARRIVÉE DES COURRIERS

Monte Carlo, Beaulieu, Cannes, Draguignan, Marseille, Nice, Saint-Jean, Toulon, Valbonne, Villefranche-sur-Mer, Menton, Roquebrune et Italie, 8 h. 30 matin.

Paris à Lyon, Paris à Laroche, Lyon à Marseille, Cette à Tarascon, Avignon, Lyon, Marseille, Nice et Valence-sur-Rhône, 8 h. 30 matin.

Nice, Saint-Jean, Menton, Roquebrune, Monte Carlo et Italie, 2 h. soir.

Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Monte Carlo, etc. 7 h. soir.

Paris, Lyon, Marseille, Nice, etc., Etranger et Monte Carlo, 7 h. soir.

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO et vice-versa

1<sup>er</sup> départ, 8 h. 35 mat. ; retour à Monaco, 9 h. 35 mat.

2<sup>o</sup> départ, 2 h. soir ; retour à Monaco, 3 h. soir.

3<sup>o</sup> départ, 6 h. 25 soir ; retour à Monaco, 7 h. 25 soir.

Les chargements doivent être remis au guichet vingt minutes avant l'heure de la levée de la boîte du bureau.

La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés.

**BUREAU DE MONTE CARLO**  
Avenue de Monte Carlo

Ouvert au public tous les jours de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

Les dimanches et jours fériés, les guichets postaux sont fermés à partir de 6 heures du soir.

HEURES DES LEVÉES DES DEUX BOITES DU BUREAU

Menton, Roquebrune, Italie, Autriche, Russie Méridionale, correspondances pour la voie de Brindisi, 6 h. 40 matin.

Antibes, Cannes, Toulon, Marseille, Lyon, Paris (rapide), ligne de Cette à Bordeaux, Etranger (voie de France), 10 h. matin.

Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Cagnes, Valbonne, Vence, 11 h. 45 matin.

Menton, Roquebrune, Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Nice, Cannes, Toulon, Marseille, Lyon, Paris, ligne de Cette à Bordeaux, Etranger (voie de France), 2 h. 50 soir.

Menton, Italie, Autriche, correspondances pour la voie de Brindisi, 5 h. soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Cagnes, Grasse, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), 7 h. soir.

Roquebrune, Menton, Italie, Autriche, Russie Méridionale, correspondances pour la voie de Brindisi, 9 h. 50 s.  
Monaco, Nice, La Turbie (toutes destinations, voie de France), 10 h. 45 soir.

HEURES DE LA DISTRIBUTION A DOMICILE

Marseille, Toulon, Draguignan, Cannes, Nice, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco, La Turbie, Roquebrune, Menton, Italie, Autriche, 9 matin.

Paris, Lyon, Valence, Avignon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Monaco (France et Etranger), 9 h. matin.

Menton, Roquebrune, Italie, Autriche, Nice, Saint-Jean, Monaco, 2 h. 30 soir.

Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille (rapide), Toulon, Cannes, Nice, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco (France et Etranger), Menton, Italie, Autriche, 7 h. 30 soir.

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO et vice-versa

Heures d'arrivée des courriers de Monaco  
9 h. matin, 2 h. 25 soir, 6 h. 50 soir.

Heures de départ des courriers pour Monaco  
9 h. 10 matin, 2 h. 35 soir, 7 h. soir.

La levée des objets chargés et recommandés a lieu 20 minutes avant celle des boîtes du bureau.

La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés.

**CHRONIQUE DU LITTORAL**

**Marseille.** — On vient de découvrir, dans les environs de Marseille, une belle terre cuite représentant

Hercule tenant d'une main la massue et de l'autre les dépouilles d'un lion. C'est une œuvre hors ligne, mesurant 1 m. 80 de haut, et le château d'où elle sort, construit par Puget, en indique, ainsi que ses puissantes formes, une œuvre de notre grand sculpteur. Nous faisons des vœux pour que cette belle terre cuite prenne place parmi les chefs-d'œuvre de notre musée dont il ne sera pas le moindre ornement.

**Grasse.** — Avec la belle saison, les travaux seront activement poussés sur tous les chantiers de la ligne en construction de Nice à Grasse. Le souterrain de Saint-Laurent est déjà achevé; celui du Prés-du-Lac est entièrement percé, la voûte est terminée sur près de 4,000 mètres. Le souterrain du Loup, malgré la rencontre de grandes difficultés causées par des terrains argileux, est également très avancé.

Les viaducs de Clave et de la Théolière sont terminés. Ceux de Saint-Antoine, de Pascaressa et de Cassan sont très avancés. Dans le 5<sup>e</sup> lot, les terrassements sont près d'être achevés. Près de 130,000 mètres cubes sur 145,000 ont été exécutés. Le tunnel de la Cagne est entièrement percé; celui de Saint-Jeannet est percé sur une longueur de 520 mètres. Le pont de Manda, le dernier et le plus important ouvrage d'art de la ligne, est complètement achevé. De Nice à Manda règne la même activité.

**Nice.** — Le Comité des fêtes vient de publier le programme général de toutes les fêtes de la saison 1891-92.

Nous le reproduisons ci-dessous :

**En Janvier**

Grandes Courses de Nice, organisées par la Société des Courses.

Grand concours hippique.

**En Février**

Courses vélocipédiques internationales, organisées par le Comité des fêtes, sous la direction du Club de la Pédale de Nice, dans le vélodrome de la place Arson.

**FÊTES DU CARNAVAL**

*Samedi 20 février, à 10 heures.* — Aubade en ville.

A 8 heures et demie du soir, arrivée de S. M. Carnaval XX et de sa nombreuse et brillante escorte dans sa bonne ville de Nice. Grande réception par le Comité. — Musiques civiles et militaires réunies; salves d'artillerie; embrasement général des places Masséna et du Casino.

A 11 heures du soir, grand bal promenade au Casino Municipal, avec le concours des musiques civiles.

*Dimanche 21 février.* — Sur l'avenue de la Gare, entre le pont du chemin de fer et la place du Casino Municipal (extrémité sud).

A 2 heures de l'après-midi, défilé de toutes les mascarades qui concourent pour les prix des deux jours du Corso carnavalesque, ainsi que de tous les masques par groupes ou isolés. Le jet des fleurs sera seul permis ce jour-là; les confetti seront rigoureusement interdits.

Le soir: illumination générale de toute l'avenue et des places Masséna et du Casino, feux de Bengale, musiques.

*Corso aux flambeaux.* — Tous les chars, analcades et mascarades, seront tenus de paraître illuminés — Quatre prix sont institués pour les grands chars les plus brillamment illuminés: 1<sup>er</sup> prix, 400 fr.; 2<sup>e</sup> prix, 300 fr.; 3<sup>e</sup> prix, 200 fr.; 4<sup>e</sup> prix, 100 fr. — Quatre bannières seront également décernées pour balcons ou série de fenêtres les mieux illuminés.

*Mardi 23 février, à 9 heures du soir.* — Grand défilé musical et carnavalesque aux flambeaux, avec le concours de toutes les musiques de la ville réunies sous la direction de M. Pivet, chef de la Musique municipale, pour l'exécution d'une *Retraite carnavalesque* (musique inédite).

*Jeudi-Gras, 25 février.* — Grand corso de gala et bataille de fleurs sur la promenade des Anglais.

Le soir, à 11 heures, premier grand veglione du Comité au Théâtre-Municipal (distribution de bannières).

*Vendredi 26 février.* — Fête enfantine, bataille de fleurs d'enfants. Ne pourront figurer à cette fête que des enfants en *pousse-pousse*, ou en petites voitures, trainés par des ânes ou par des poneys, accompagnés de guides. Distribution de petites bannières aux voitures les mieux décorées.

*Samedi 27 février.* — Grande fête de charité de jour et de nuit au Casino Municipal au profit des pauvres de

la ville, organisée avec le bienveillant concours des dames et demoiselles de la colonie étrangère et de Nice.

*Dimanche 28 février.* — Première journée du grand corso carnavalesque, batailles de confetti et de fleurs, mascarades, analcades, chars, etc.

Le soir, à 11 heures, grande redoute (couleurs) au Casino Municipal.

*Lundi 29 février.* — Deuxième journée du grand corso de gala et bataille de fleurs, promenade des Anglais. Distribution des bannières d'honneur aux voitures les mieux décorées.

*Mardi-Gras 1<sup>er</sup> mars.* — Deuxième journée du grand corso carnavalesque, bataille de confetti, mascarades, analcades, chars, etc. Distribution des bannières du haut de la grande tribune.

Le soir, illumination générale, musique sur tout le parcours, lumière électrique, moccoletti, grand et féérique feu d'artifice, grande retraite aux flambeaux. Le Carnaval sera brûlé en effigie. Flamme de bengale multicolores. Deuxième grand veglione du Comité au Théâtre-Municipal (distribution de bannières). Pendant tous les jours des fêtes, à 10 heures du matin, pour annoncer que la fête aura lieu, une musique civile donnera une aubade dans la cour de la mairie et parcourra ensuite les rues de la ville. Des guidons seront hissés au sommet des grands mâts de la place Masséna.

Au commencement et à la fin de chaque fête, *Salves d'artillerie.*

Les autres fêtes de jour ou de nuit qui pourraient être ultérieurement arrêtées par le Comité seront annoncées par des affiches spéciales.

Des affiches ultérieures donneront successivement le détail de toutes les fêtes annoncées.

**FÊTES DE LA MI-CARÊME**

*23, 24 et 25 Mars*

Bataille de fleurs sur la Promenade des Anglais. Grande redoute (couleur), dernière de la saison, au Casino Municipal.

A l'étude: Diverses fêtes.

**En Avril**

Grandes Régates Internationales. Grande fête Vénitienne dans la baie des Anges. Grand feu d'artifice en pleine mer.

Exposition florale à une date qui sera ultérieurement fixée.

— Il vient d'arriver au Jardin Zoologique de Nice, neuf serpents boas et pythons venant de l'Inde et du Brésil. Ces reptiles sont énormes et quelques-uns ont plus de quatre mètres de longueur. Ces nouveaux pensionnaires ont été installés dans une immense cage vitrée où le public pourra les admirer comme en liberté, les voir monter sur des arbres et prendre leur repas.

— Dimanche matin ont eu lieu à Nice les fêtes annuelles du souvenir de Garibaldi.

La municipalité et une vingtaine de sociétés, bannières et musique en tête, après avoir défilé devant le monument de Garibaldi aux sons alternatifs de la *Marseillaise* et de l'*Hymne garibaldien*, sont allées au cimetière du Château porter des couronnes sur la tombe de la mère de Garibaldi, où de nombreux discours ont été prononcés.

**Gênes.** — Un tremblement de terre s'est fait sentir en Italie dans la nuit de samedi à dimanche. On croit que les dégâts, qui ne sont pas encore évalués, seront considérables.

Voici les dépêches que nous avons reçues à ce sujet :

A Venise et à Milan, une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie à deux heures huit du matin, mais n'a causé aucun dégât.

A Vérone, les secousses, précédées de mugissements qui ont produit une grande panique, ont été très fortes et ont eu lieu à deux heures trois. La population s'est enfuie des maisons, la sous-directrice d'un pensionnat est morte de frayeur. Quelques cheminées sont tombées.

A Marcenigo, trois maisons se sont écroulées et ont fait trois victimes.

A Treguano, beaucoup de maisons ont été endommagées.

A Badicalavena, dix-sept personnes ont été retirées vivantes des décombres.

A six heures du matin, on a ressenti une autre secousse. On parle de dégâts dans toute la province.

A Pavie, le tremblement de terre a été ressenti à deux heures cinq.

A deux heures sept minutes du matin, une secousse de tremblement de terre a été ressentie à Ferrare, dans la direction du sud-ouest au nord-est.

A Ravenne, il y a eu également une légère ondulation à deux heures du matin.

A deux heures dix minutes, ce matin, une très forte secousse de tremblement de terre s'est fait sentir. Elle a duré plusieurs minutes. Beaucoup de personnes, brusquement réveillées, sont sorties de leurs maisons.

**LETTRES PARISIENNES**

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le grand divertissement mondain de la semaine a été la fête donnée sur le charmant petit théâtre de Trianon au profit de la souscription pour la statue de Houdon. Quel cadre plus merveilleux pour une réunion choisie. Les toilettes claires se détachaient sur le fond bleu de la salle, discrètement éclairée par des bougies et des lampes à huile. Le grand chef d'orchestre Danbé a fait magistralement exécuter le menuet et le finale de la *Symphonie en sol*, d'Haydn. Après ce prélude, la *Gageure imprévue*, de Sedaine, par M<sup>mes</sup> Marsy, Ludwig, Muller, MM. Prudhon, de Féraudy, Truffier et Joliet. Puis un ballet mythologique: *Psyché et l'Amour*, composé par M. Hansen, sur des airs de Lulli, Gluck, Grétry, Rameau, Marais et Noverre, dont les déesses et les bacchantes étaient M<sup>mes</sup> Invernizzi, Ottolini, Chabot, Lobstein, Tréluyer, Violat, Chasles, Blanc, Hayet, Gallait, etc. Enfin, est venu le *Devin du village*, admirablement interprété par M<sup>me</sup> Molé-Truffier, MM. Soulacroix et Carbonne. La salle était comble et la fête aurait été sans nuages si, au moment même où allait commencer dans le parc, par ordre ministériel, le jeu des grandes eaux, le ciel n'avait ouvert ses cataractes et si un violent orage n'avait retardé le moment du départ. Incident vulgaire qui a fait pour un moment oublier

La reine Marie-Antoinette  
Ayant pour sceptre une houlette.

dont parlait l'à-propos en vers de M. Jules Claretie.

Comme toujours, pendant la semaine qui précède le grand prix de Paris, les réunions mondaines se sont multipliées.

Il y a eu bal blanc chez la comtesse d'Hautpoul, dans son bel hôtel du rond-point des Champs-Élysées, et souper servi par petites tables.

Élégant cotillon chez M<sup>me</sup> Roger de Montbrison.

Cotillon et souper chez M<sup>me</sup> Moore dans ses salons de l'avenue de Marceau.

Très beau bal donné par M<sup>me</sup> Edouard Hervé, qui avait transformé le hall, l'escalier et la galerie de son hôtel en une forêt de palmiers, de lilas, de roses et d'orchidées.

Bal chez M<sup>me</sup> de Barberey, née Rœderer, dans son hôtel de l'avenue Bosquet.

Bal splendide chez M<sup>me</sup> Malo; on a soupé dans la serre.

Bals chez M<sup>me</sup> Candamo, femme de l'ancien ministre du Pérou; chez M<sup>me</sup> Nachet, à l'occasion des fiançailles de sa fille, M<sup>lle</sup> Marie Nachet, avec le comte Jehan de Chaugy; chez M<sup>me</sup> Meredith Howland, où le cotillon a été conduit par le comte Kodziebrocki et M<sup>lle</sup> de Luyne; danse, au son de l'excellent orchestre des tziganes, chez M<sup>me</sup> Henri Schneider.

Chez M<sup>me</sup> Edmond Luca, on a entendu les deux divettes à la mode, M<sup>lles</sup> Felicia Mallet et Yvette Guilbert, dans leurs chansonnettes.

La comtesse de Guinaumont a fait jouer chez elle le *Baiser anonyme*, d'Albéric Second, par M. C. de Char-nale, le comte R. d'Yanville, la comtesse O. de Lavigerie et la comtesse H. de Létourville.

A la réception de la comtesse de Rambuteau, des son-neurs de trompe, placés dans le jardin, ont fait entendre leurs fanfares.

Chez M<sup>me</sup> Delamarre-Didot, soirée où les dames étaient poudrées et les hommes en habit de couleur. Les artistes qui s'étaient fait applaudir, la veille, à Trianon, y ont joué la *Gageure imprévue* et le *Devin du village*.

Chez M<sup>me</sup> Pulitzer, femme du grand journaliste américain, admirable concert avec M<sup>me</sup> Gabrielle Krauss et M. Faure.

M<sup>me</sup> Caron a été très applaudie chez la baronne Creuzé de Lesser.

M<sup>lle</sup> Simonnet, M. Gluck, de l'Opéra-Comique, se sont fait entendre chez M<sup>me</sup> d'Anzac.

Malinée dansante chez la comtesse de Kessler; avant les danses, on a entendu Yvette Guilbert; Maria la Bonita a dansé et chanté.

Diner, suivi de réception, chez le prince de la Tour d'Auvergne; la vicomtesse de Tretern a chanté.

Les spectacles d'été commencent.

Ils commencent bien: les Folies-Dramatiques ont donné un vaudeville désopilant de M. Maurice Ordonneau, la *Plantation Thomassin*, fort bien interprété par M<sup>me</sup> Mathilde, M<sup>lles</sup> Berny et Guitty, MM. Gobin, Bellucci, Bartel et Guyon fils. C'est une pièce d'été qui sera certainement reprise cet hiver: c'est un pendant, comme succès, à *Coquin de Printemps*.

DANGEAU.

P. S. — Je dois enregistrer la victoire de *Clamart*, cheval appartenant à M. Edmond Blanc, qui a gagné, aujourd'hui dimanche, le Grand Prix de Paris sur le champ de courses de Longchamps.

## FAITS DIVERS

Pour avoir du cresson, même pendant les rigueurs de l'hiver, pour les convalescents et les malades, placez dans un appartement un baquet plein d'eau de fontaine; mettez dessus un cadre de bois sur lequel on clouera une toile d'emballage très commune.

Sa face inférieure devra toucher l'eau. Sur la surface, on sèmera de la graine de cresson; elle y prendra racine, elle y végètera, et on en coupera au besoin les tiges avec des ciseaux. Par ce moyen, on aura une cressonnière artificielle et productive.

Tous les journaux américains donnent de longs détails sur la nouvelle invention Edison, le kinétographe. Cet instrument doit permettre à une personne assise dans son cabinet d'entendre la musique, les voix des chanteurs et acteurs et en même temps de voir reproduits sur une toile cylindrique toute la scène du théâtre, les figures et les gestes des acteurs.

Le kinétographe se compose d'une boîte carrée, chambre noire, dans laquelle un rouleau recouvert d'une pellicule de gélatine tourne successivement sur des pivots superposés. En changeant de pivots, le rouleau passe devant la lentille de l'objectif et prend l'empreinte de l'image présentée à l'appareil photographique.

Les volets de la chambre noire correspondent par un mécanisme ingénieux au moteur qui fait agir un cylindre de phonographe. Ce moteur actionne en même temps le rouleau de gélatine. Quand les volets sont ouverts, les pivots s'arrêtent pendant un 46<sup>e</sup> de seconde soumettant pendant cette fraction infime de temps la pellicule gélatineuse à l'action de la lentille.

Sans être grand ornithologue, chacun sait que les oiseaux ont, dans chaque espèce, un horaire particulier pour l'ouverture de leur mélodie matinale.

Voici ce que Dureau de la Malle qui, pendant trente ans, printemps comme été, se coucha régulièrement à sept heures pour se lever à minuit, a observé pour les huit espèces d'oiseaux suivants, qu'il range selon l'ordre d'antériorité de leur réveil et de leur chant, depuis le 1<sup>er</sup> mai jusqu'au 6 juillet.

1<sup>o</sup> Le pinson s'éveille et chante à 1 heure ou 1 heure demie du matin;

2<sup>o</sup> La fauvette à tête noire, de 2 heures à 3 heures;

3<sup>o</sup> Le merle noir, de 3 heures et demie à 4 heures;

4<sup>o</sup> Le rossignol de muraille ou fauvette à ventre rouge, à 3 heures ou 3 heures et demie;

5<sup>o</sup> Le pouillot, à 4 heures;

6<sup>o</sup> Le moineau franc, de 5 heures à 5 heures et demie;

7<sup>o</sup> La mésange charbonnière ou grosse mésange, de 5 heures à 5 heures et demie.

D'où il résulte que le pinson est le plus matinal et le moineau franc le plus paresseux des oiseaux qu'il a observés.

La reine des cloches françaises, le bourdon la *Savoyarde*, destinée à la basilique de Montmartre, vient d'être coulée à la fonderie Paccard frères, à Annecy-le-Vieux, sous la présidence de l'archevêque de Chambéry, de l'évêque d'Annecy, et de nombreux donateurs.

Son poids total, avec les aménagements, s'élèvera à 25,000 kilos, sa hauteur, y compris le joug, atteindra 4<sup>m</sup>, 50. La cloche proprement dite pèsera 16,000 kilos, présentant un diamètre de 3<sup>m</sup>, 05 sur une hauteur égale. On peut avoir une idée de son importance si on la compare au bourdon de Notre-Dame de Paris qui pèse seulement 12,500 et à celui de Notre-Dame de la Garde, à Marseille, qui s'élève à 10,000 kilos.

Ce bourdon monumental est le produit d'une souscription de 80,000 francs environ.

La mise en fusion des 19,000 kilos de métal a demandé sept heures. Dès que tout a été prêt, l'archevêque a béni le métal, le liquide enflammé s'est élancé dans le moule de la *Savoyarde*. L'opération s'est effectuée en 16 minutes et a parfaitement réussi.

Une heureuse surprise vient d'échoir aux entrepreneurs chargés de démolir le château San-Antonio, à Rio Janeiro. Ils ont découvert un trésor évalué à plus de 70 millions de francs.

Dans les galeries souterraines de cet édifice, ils ont successivement déterré cent douze caisses de bois avec armatures de fer, quatre caisses de fer, seize sacs, le tout contenant, en monnaies d'or espagnoles anciennes, 70 millions de francs, plus une série de documents curieux, parmi lesquels un reçu signé par le père Anton Desarte, supérieur du collège de la Compagnie de Jésus, pour une somme de 20 millions en or destinée à être payée, comme tribut, au roi Jean V de Portugal et des Algarves, à l'occasion de sa visite au Brésil.

On a trouvé également une quantité de bijoux, pierres précieuses, etc. On recherche les 2,400 kilogrammes de poudre d'or et les 945 kilogrammes de lingots dont un inventaire indique la présence.

Les caisses renfermaient également une quantité de manuscrits, parchemins, documents très précieux.

## VARIÉTÉS

### La fin d'une race

NOTES DE VOYAGE EN SIBÉRIE

Suite. — Voir le numéro 1,713

Chez les Ostiaks et les Téliinghits, la femme est considérée comme un être infiniment inférieur à l'homme; à elle incombent les travaux domestiques les plus grossiers; cependant, par un bizarre contraste, le mariage joue un grand rôle parmi ces peuplades et il y coûte si cher — toutes proportions gardées — qu'il est souvent une occasion de ruine complète pour le mari. Sauf quelques vêtements, la femme n'apporte aucune dot; c'est au contraire le futur qui doit offrir aux parents de sa fiancée une certaine somme d'argent et des cadeaux; ce tribut s'appelle le *kalym*. Les cadeaux consistent en bétail, étoffes, eau-de-vie et toutes sortes d'objets employés dans le ménage. L'importance du *kalym* dépend de la fortune du nouveau marié et des parents de la jeune fille; dans tous les cas, il est une très grosse charge. Il arrive fréquemment que le fiancé n'est pas en état de payer à la fois tout ce qu'on lui réclame et qu'il lui faut deux ou trois ans pour parfaire ce paiement; pendant tout ce temps-là, il n'a pas le moindre droit sur sa future femme qui reste chez ses parents et même qui peut lui échapper, s'il se rencontre dans l'intervalle un époux plus riche. En pareille occurrence, le prétendu évincé rentre en possession de ses présents.

Dans toutes ces négociations matrimoniales, la jeune fille joue un rôle absolument passif, sans pouvoir faire la moindre objection au sujet du choix de son époux. Dès que le *kalym* est payé, on fait la noce (*baïga*), sans s'inquiéter de remplir la cérémonie religieuse du mariage, alors même que les nouveaux conjoints sont baptisés. La noce, agrémentée par les sons d'un instrument de musique qui rappelle la harpe, dure une semaine et plus; toute la tribu y prend part. C'est encore le marié qui la paie, et elle lui coûte presque autant que le *kalym*, étant donnée la quantité incroyable de mangaille et d'eau-de-vie que consomme la tribu affamée.

Dès le premier jour de cette orgie, le marié prend sa femme dans sa maison; mais si elle lui déplaît, après quelques mois de vie commune, il a le droit de la renvoyer à ses parents qui doivent lui rembourser quelque chose comme les trois quarts du *kalym*.

La cérémonie religieuse du mariage se fait, soit dans les dernières semaines de la première grossesse, soit en même temps que le baptême du nouveau-né.

De même que les mariages, les funérailles sont suivies de festins où tous les invités s'enivrent au dernier point. Pour toutes ces réjouissances, les indigènes font cuire une espèce de bière très capiteuse, mélangée de miel et renfermant beaucoup de houblon; ils ne savent pas fabriquer l'eau-de-vie et l'achètent aux Russes. La passion des boissons alcooliques leur est particulière, et de là vient leur pauvreté. La loi défend à quiconque d'ouvrir un cabaret et de faire le commerce de *wodka* à moins de 25 verstes des villages indigènes; malheureusement elle reste lettre morte; les mercantis qui ont intérêt à entretenir l'abrutissement des habitants — y compris du pauvre paysan venu de Russie — trouvent moyen de faire le commerce prohibé et d'en tirer déloyalement de tels profits que tous les bénéfices de la chasse et de la pêche passent entre leurs mains.

Les Ostiaks et les Téliinghits ne s'occupent point d'agriculture et se contentent de faire quelques provisions de foin pour nourrir leur bétail pendant l'hiver. Tous leurs revenus proviennent de la pêche, de la chasse et de la récolte des noisettes destinées à alimenter la « conversation sibérienne »; je parle de petites noisettes, dites de cèdre parce qu'elles croissent sur le pin (*Pinus Cembra*) et que tout le monde en Sibérie croque du matin au soir, sans dire un mot. C'est à la fin du mois d'août et au commencement de septembre que se fait la récolte de ces noisettes de cèdre; elle n'est abondante que tous les trois ans, et, chose plus curieuse, cette abondance coïncide toujours avec une mauvaise récolte de céréales.

La pêche dure toute l'année, à l'exception toutefois de la période où les rivières charrient des glaces; elle donne l'esturgeon, le sterlet, le brochet, le carassin et autres poissons qui abondent dans les grands cours d'eau sibériens. Les Ostiaks s'entendent merveilleusement à distinguer les places où l'eau de l'Ob est empoisonnée par les détritiques végétaux provenant d'affluents qui prennent leur source dans les marécages pestilentiels. Dans le district de Sourgout, cet empoisonnement est un fait à peu près général, et non seulement il a pour effet la destruction des poissons qui n'ont pas eu le temps de se sauver jusqu'au confluent de l'Irtich et de se réfugier dans les eaux pures de cette dernière rivière, — lesquelles ne se mêlent à celles de l'Ob qu'à 200 kilomètres en aval du confluent, — mais encore le même empoisonnement rend l'eau impropre à la boisson. Pour l'éprouver, les indigènes la laissent déposer dans un vase; si elle est malsaine, il se forme un dépôt de couleur rouge. Ils se servent aussi d'un bois du pays, nommé le *tal*, qu'ils laissent flotter dans le fleuve; si ce bois devient bleu, l'eau est bonne; s'il reste blanc, elle est corrompue, il est dangereux de la boire et inutile d'y jeter les filets.

Le chasse au gibier ordinaire dure toute l'année près des villes ou des villages; canards sauvages, oies, cygnes se trouvent en grand nombre sur les lacs et les rivières; dans les forêts se tiennent la gélinotte, le coq de bruyère, le lièvre et plusieurs espèces de cerf; mais la chasse aux animaux à fourrure, écureuils, zibelines, renards, ours, lièvres, hermines, loutres, castors, etc., se fait surtout en hiver, c'est-à-dire dans la saison où la bête s'est couverte d'un poil épais, long et fort.

Ni la pêche ni la chasse ne sont réglementées par l'administration russe; on extermine chaque année des masses de poisson et de gibier; néanmoins, pêcheurs ou chasseurs indigènes tirent un maigre profit de leurs fatigues et végètent dans une affreuse pauvreté. La chasse ne leur est fructueuse, en été, qu'à proximité des villes où le gibier frais peut être bien vendu; il en est de même pour la pêche, car ils ne savent ni saler le poisson ni en préparer des conserves. En hiver, le poisson frais pouvant se conserver pendant des mois parce qu'il est gelé, et les animaux se couvrant de bonnes fourrures, le revenu des indigènes augmente, mais aussi, quelle existence que la leur, et comme il faut être bien aguerri pour soutenir une campagne de plusieurs mois sur les glaces des grands fleuves ou dans les forêts vierges de la Sibérie!

Pour la pêche, ainsi que pour la chasse, les Ostiaks se forment en troupes de 5, 10 ou 20 hommes; la pêche se fait en commun, le poisson capturé revient par parts égales à tous les membres de la troupe. Au contraire, le produit de la chasse appartient personnellement à chacun

des chasseurs. Généralement, les pêcheurs se tiennent assez près de leurs villages; pourtant il n'est pas rare qu'ils s'en éloignent de 200 ou 300 verstes, à la recherche d'endroits moins fréquentés.

Les chasseurs poussent leurs campagnes à des distances bien plus grandes, et une fois arrivés au rendez-vous désigné, ils construisent avec du bois une sorte de magasin pour y déposer leurs bagages et leurs vivres; ils se dispersent ensuite à travers les forêts, chacun y travaillant pour son propre compte et revenant de temps en temps au magasin général pour y laisser les peaux des animaux tués et renouveler ses provisions. Celles-ci se composent simplement de biscuits en grossière farine de seigle, de thé en briques et d'un peu d'orge ou de sel; le reste de l'alimentation est fourni par les rivières et les bois. C'est ainsi que les chasseurs passent cinq ou six mois de suite à la belle étoile, faisant de grands feux sur la neige durcie et dormant sur les cendres chaudes, risquant à chaque pas d'être dévorés par les bandes de loups ou déchirés par l'ours, troublé dans son sommeil d'hiver.

Malgré toutes ces souffrances, l'été est la saison la plus dure pour ces indigènes qui ne sont pas agriculteurs; c'est en été qu'ils doivent avoir recours au crédit chez les marchands ou chez quelques-uns de leurs compatriotes plus fortunés; ces emprunts les tiennent dans une dépendance perpétuelle de leurs avides créanciers. Les produits de la chasse et de la pêche du prochain hiver sont chaque année achetés à vil prix par le marchand, qui commence par prélever sa créance antérieure, puis s'en crée aussitôt une nouvelle en vendant à sa victime quelques objets de rebut, un peu de farine pour soutenir son existence et celle de sa famille, de l'eau-de-vie aussi pour noyer son chagrin. Le pauvre Ostiak ne parvient jamais à se délivrer des griffes du mercanti qui l'exploite ignominieusement et le pousse à l'ivrognerie, — une hideuse ivrognerie qui consiste à boire pendant plusieurs jours et même plusieurs semaines consécutives, sans recouvrer un instant la raison. En russe, on appelle cela *zapoï*; il va sans dire qu'un pareil vice engendre une mortalité effrayante. Parfois vous verrez de vieux et incurables buveurs s'appliquer des chiquenaudes sur le bout du nez, ou les donner sur le bord d'un verre, et cela fait, ils vous diront gravement :

« Vous ne l'avez pas vu ? Il était là. »

Il, c'est le diable. De là vient l'expression russe : boire jusqu'au petit diable, *piti do tchertikoff*.

D'autres maladies contagieuses déciment les indigènes sibériens, aussi bien les Vogouls, les Samoïèdes, les Tougouzes, etc., que les Ostiaks et les Téliinghits. En première ligne, la syphilis, d'importation russe, dit-on, comme l'ivrognerie; elle est horrible chez ces peuples du Nord qui vivent entassés sous de misérables huttes, mangeant dans la même gamelle...

(A suivre)

Edgar BOULANGIER,  
Membre correspondant de la Société de Géographie de Tours.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 1<sup>er</sup> au 7 Juin 1891

NICE,	yacht à voiles, <i>Miss-Mary</i> , fr., c. Artusio, passagers.	Artusio, passagers.
SAINT-TROPEZ,	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Doglio,	id.
ID.	b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr. c. Davin,	id.
ID.	b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
ID.	b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID.	b. <i>Elisa</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.

Départs du 1<sup>er</sup> au 6 Juin

NICE,	yacht à voiles, <i>Miss-Mary</i> , fr., c. Artusio, passagers.	Artusio, passagers.
SAINT-TROPEZ,	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Doglio,	id.
ID.	b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin,	id.
ID.	b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
ID.	b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID.	b. <i>Elisa</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.

ON DEMANDE un habile arithmétique rapide et exact dans les calculs. 300 francs par mois. S'adresser au bureau du journal.

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagon  
DANS LES GARES DU DÉPARTEMENT

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

BAZAR  
MAISON MODÈLE  
V<sup>o</sup> DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

POUR BIEN DEJEUNER, DESCENDEZ

A LA RÉSERVE

Située sur la plage du Canton

A MONACO

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOULLABAISSE RENOMMÉE, LANGOUSTES, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets de société ouverts la nuit

Voici le sommaire du fascicule de juin du *Figaro Illustré* (n° 15). L'éloge de cette publication de luxe, n'est plus à faire. L'énumération des œuvres qu'elle contient suffira pour renseigner nos lecteurs :

*Le Théâtre de Marie-Antoinette au Petit Trianon*, dessin de F. de Myrbach. — *Les Mois Parisien*, par La Grand'ville. — *La Vache noire dans la prairie* (effet d'orage), reproduction d'une des plus belles toiles de Van Marcke. — *La Mode*, par Claire de Chanceny, avec des dessins de toilettes par L. Vallet et Chapon. — *Edward Spell*, par Lydie Paschkoff; illustrations en couleurs d'Albert Lynch. — *Acquittée!* (dernière partie), par Fortuné du Boisgobey; illustrations en couleurs de F. de Myrbach. — *Urbain l'invincible*, par Paul Foucher; reproduction de clichés de Paul Nadar. — *Le Krack*, par Paul Devaux; illustration de Eugène Courboin.

Fac-simile hors texte en couleurs. — *Polichinelle et l'Aubergiste*, par J.-G. Vilbert. — *La Fête du Patron*, par Victor Gilbert.

Couverture. — *L'Ouverture de la Pêche*, par Georges Clairin.

Le troisième fascicule du *Figaro-Salon* vient de paraître. M. Albert Wolff termine, dans ce numéro, son étude du *Salon des Artistes français* au Palais de l'Industrie.

De magnifiques reproductions, exécutées par les soins de MM. Boussod, Valadon et C<sup>ie</sup>, ornent ce fascicule; en voici la nomenclature :

Chartran, *Portrait de M<sup>me</sup> Brandès*. — Labrichon, *A la Soupe*. — Gélibert, *Règlement de comptes*. — Chigot, *Perdu au large*. — Berne-Bellecour, « Aux armes ! » — Mercier, *En Pénitence*. — Munkacsy, *Intérieur hongrois*. — Deyrolle, *Le Retour de la foire*. — Haquette, *La levée du Chabot*. — Howe, *Taureau normand*. — Falguière, *Diane*. — Bloch, *Les Francs-Tireurs*. — J.-P. Laurens, *La Voûte d'acier*. — Bartholdi, *L'Alsace et la Lorraine se réfugiant au pied de l'autel de la Patrie*. — Demont-Breton, *Le Messie*. — Glazebrook, « *C'est l'Empereur!* » (double page).

Les quatrième, cinquième et sixième livraisons qui paraîtront dans le courant du mois de juin seront consacrées ou Salon de la Société nationale des Beaux-Arts, au Champ de Mars.

Imprimerie de Monaco — 1891

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Jun	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
	2	760.1	758.3	757.2	757.1	756.5	17.5	18.2	17.3	17.5			
3	57.9	57.7	57.4	58.2	58.6	17.6	20.6	21.2	20.2	17.3	73	S E, S O	Beau
4	60.2	60.1	59.8	60.3	60.2	18.8	20.8	20.5	20.2	18.5	73	S E, E	Beau, un peu nuageux
5	59.8	59.2	59.3	58.5	57.7	19.4	21.2	21.6	21.2	20.4	62	Calme	Beau
6	56.4	56.2	55.6	55.3	55.2	22.3	24.8	25.2	26.2	21.8	71	Id.	Beau
7	56.3	57.2	57.2	57.6	58.5	20.2	22.5	22.2	20.2	18.8	79	O fort, calme	Couvert, nuit pluie
8	58.3	58.4	58.6	59.2	59.3	18.6	19.8	20.6	18.6	17.8	83	E O S O	Nuageux, couvert, pluie

  

DATES	2	3	4	5	6	7	8
TEMPÉRATURES	18.8	22.2	22.4	21.8	27.2	23.2	21.3
EXTREMES	15.2	15.8	16.2	18.8	19.2	17.6	16.9

Pluie tombée : 3<sup>mm</sup> 00

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS DU 1<sup>er</sup> JUIN 1891 — SERVICE D'ÉTÉ

STATIONS	475		47		479		481		483		15		7		491		77	
	omn.	1.2.3.	omn.	1.2.3.	omn.	1.2.3.	omn.	1.2.3.	omn.	1.2.3.								
PARIS	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir								
MARSEILLE	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir								
TOULON	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir								
Les Arcs	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir								
CANNES	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir								
NICE	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir								
Nice-Riquier	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir								
Villefranche-sur-Mer	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir								
Beaulieu	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir								
Eza	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir								
La Turbie	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir								
MONACO	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir								
MONTE CARLO	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir								
Cabbé-Roquebrune	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir								
VINTIMILLE	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir								

HOUSE AGENT  
Agence de Location (Villas)  
VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS  
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE